



Commission Consultative  
Formation Emploi Enseignement

# Avis N°12

Adopté le 28 avril 1998

**Accueil des enfants dans le cadre du FESC**

**Avis d'opportunité sur les projets CEMO et la BASE**

*En sa séance du 28 avril 1998, sollicitée en urgence, la Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement a rendu un avis favorable sur le nouveau projet de l'asbl CEMO dans la mesure où :*

- *il était financé par le FESC en 1997 ;*
- *il a réorganisé son activité et répond aux nouvelles normes du Règlement spécial ;*
- *il développe des initiatives d'accueil extra scolaire décentralisées et pluralistes au bénéfice d'une population défavorisée ;*
- *il a reçu un avis favorable de l'ONE.*